

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Pour les

SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)

**NIBS : D302A SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DE SYSTEMES**

<b>Numéro de référence :</b>	1000193816		
<b>Nom de organisation :</b>	Santé Canada		
<b>Date de la demande de soumissions :</b>	2017-07-25	<b>Date de cloture :</b>	2017-08-08 02:00 PM
<b>Date de commencement prévue:</b>	31 août 2017		L'heure avancée de l'Est (HAE)
<b>Durée du contrat</b>	La période contractuelle sera à compter de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2018 avec une option de la prolonger pour un maximum de deux périodes supplémentaires d'un an.		
<b>Méthode de sollicitation :</b>	Concurrentielle	<b>Accords commerciaux:</b>	AMP-OMC, ALENA, ALEC, Chili, Colombie, Panama, Pérou
<b>Ententes sur les revendications territoriales globales s'applique:</b>	Non	<b>Nombre de contrats prévus :</b>	Un (1)

**Détails du besoin**

**Procédure d'appel d'offres : Appel d'offres sélectif**

Ce besoin est ouvert uniquement aux détenteurs qui se sont qualifiés dans le cadre de l'AMA pour des SPICT de palier 1 dans la Région Capitale National pour les catégories suivant :

**Analyste fonctionnel SAP - ERP - Niveau 2**

Les fournisseurs suivant ont été **invités** à soumettre une proposition :

**Fournisseurs:**

1. 2iSolutions Inc
2. ADGA Group Consultants Inc.
3. BBG Management Corporation
4. Beyond Technologies Consulting Inc.
5. Cistel Technology Inc.
6. Cofomo Inc.
7. IT/Net - Ottawa Inc.
8. Leo-Pisces Services Group Inc.
9. LNW Consulting Inc
10. Maplesoft Consulting Inc.
11. PRECISIONERP INCORPORATED
12. Pricewaterhouse Coopers LLP
13. Randstad Interim Incorporated
14. S.i. Systems Ltd.
15. Spearhead Management Canada Ltd.
16. The VCAN Group Inc

**AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)**

Pour les

**SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES (SPICT)****Description du travail:**

Santé Canada SAP Cadre de gestion intégrée des ressources (CDIR) utilise en ce moment uPerform pour produire et publier ses documents de formation. Par conséquent, il requiert les services d'un (1) SAP – analyste fonctionnel ERP au niveau intermédiaire 2 pour travailler avec le Chef d'équipe et le Chef de CDIR à l'accomplissement des tâches requises.

Le but de ce contrat est d'examiner, d'évaluer, de coordonner et de planifier en détail (avec le temps et plan d'étape) en étroite coopération du CDIR Chefs d'équipe et le Chef de CDIR, assurer le succès de la mise à jour des documents de formation SAP en général ainsi que de faciliter la formation SAP pour les projets de CDIR incluant la création matérielle et la prestation du cours (si nécessaire), la prestation de conseils, coordination et d'appui. De plus, cette ressource va agir comme administrateur système pour uPerform, charge d'administrer et de publier des documents de formation, y compris la gestion de version. En outre, la ressource sera chargée d'offrir une formation sur uPerform pour les entreprises membres de l'équipe.

**Exigences relatives à la sécurité : LVERS des SP centralisés #6 s'applique**

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de **FIABILITÉ** en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. L'entrepreneur ou l'offrant NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - b) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

**Autorité contractante :**

**Nom :** Donna Pettit  
**Numéro de téléphone :** 613-698-3684  
**Courriel :** [donna.pettit@hc-sc.gc.ca](mailto:donna.pettit@hc-sc.gc.ca)

**Demandes de renseignements :**

Les demandes de renseignements concernant le besoin de cette DP doivent être transmises à l'autorité contractante identifiée ci-dessus. L'autorité contractante enverra les documents de la DP directement par courriel aux détenteurs d'AMA qualifiés invités à soumissionner le besoin. LES SOUMISSIONNAIRES SONT PRIÉS DE NOTER QUE LA DISTRIBUTION DES DOCUMENTS DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER NE RELÈVE PAS DU SITE ACHATSETVENTES.GC.CA. L'État se réserve le droit de négocier avec tout fournisseur dans le cadre de tout marché. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles.

**REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) est mise à jour trois (3) fois par année. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AMA qualifié », veuillez communiquer avec RCNMDAI-NCRIMOS@tpsgc.gc.ca**